

Témoignages de Biologistes de CH/CHU
Recueillis depuis le 18 juin en réponse au courriel du SNBH suivant :

« Nous agissons autant que possible auprès du ministère, des parlementaires, de la FHF et des autres syndicats de biologistes hospitaliers pour obtenir dès maintenant une modification radicale des modalités de l'accréditation telles que les fait appliquer le Cofrac. L'accréditation est vécue par beaucoup d'entre nous comme étant trop peu médicale, normative à l'excès, voire souvent punitive, dont les coûts humain et financier sont déraisonnables.

POUR RENFORCER LE POIDS DE NOS DEMANDES D'EVOLUTION NOUS AVONS BESOIN DE RECUEILLIR VOTRE AVIS POUR SAVOIR SI VOUS APPROUVEZ OU NON NOTRE ACTION. »

Bonjour

Je crois que vous connaissez notre opinion, à ... sur ce qu'est devenue la Biologie Médicale. J'espère que d'autre partagerons l'analyse que vous a transmise le Dr L récemment à ce propos

Nous sommes évidemment dans l'attente d'une véritable révolution visant à une modification radicale des modalités d'accréditation (et de tout le reste)

Cordialement

CH PACA

Bonjour,

Biologiste au CH de ..., j'approuve totalement votre action.

Cordialement

CH Nouvelle Aquitaine

BONJOUR !

JE SOUTIENS TOTALEMENT VOTRE ACTION CONCERNANT L'ACCREDITATION ! NE REPONDONS PLUS AU COFRAC ! SILENCE RADIO !

CH Nouvelle Aquitaine

Bonjour,

Bien sûr que nous approuvons votre action,

Le timing est intenable

Beaucoup trop « d'administration » au détriment du « temps médical »

Nous préfèrerions passer du temps à réaliser des « topos médicaux/ biblio/revue de dossiers.... Bref notre métier» plutôt que tout le travail demandé par le COFRAC, et c'est actuellement impossible de faire les 2.

Cordialement

CH Hauts de France

Bonjour,

Je soutiens totalement votre action.

Cordialement

CH Auvergne-Rhône-Alpes

Bonjour,

Je vous remercie de nous donner la parole.

Je trouve qu'on se moque de nous en reculant juste de 6 mois l'échéance, alors que l'impact de la crise a été majeur dans nos hôpitaux. Je pensais naïvement que la planification des audits aurait été reculée d'un an. Nous avons été contactés par le Cofrac pour un audit de surveillance par vidéoconférence en octobre. Nous sommes très dubitatifs sur la pertinence de cette démarche... Notre audit permettant de finaliser l'ouverture de toutes les lignes initialement prévue en mai 2020, a été reculé à début 2021, sans date précise. Comment le Cofrac pourrait-il finaliser tous les audits nécessaires pour atteindre l'objectif du 100% au 30 avril 2021 ?

Je pense que nous ne devons pas sortir du système d'accréditation et surtout ne pas avoir un système différent des laboratoires de ville. Les évolutions réglementaires doivent être les mêmes pour tous les laboratoires. Sinon c'est notre image qui en pâtira. Il sera dit que les laboratoires hospitaliers travaillent moins bien que les laboratoires de ville.

Ceci étant dit, je pense qu'il est nécessaire d'assouplir les règles du jeu : pas 100%, mais plutôt ouverture de toutes les familles ; allongement du délai pour atteindre cet objectif, avec un décalage de 2 ans par exemple. Revoir les objectifs des audits pour qu'ils évaluent plus la pertinence clinique.

Il est nécessaire de revoir les coûts engendrés : audits, lecture des dossiers par les auditeurs. Les tarifs sont indécents pour nos établissements déjà asphyxiés.

Mais le maintien de l'accréditation, même avec quelques assouplissements, nécessite des moyens supplémentaires en personnel afin que les biologistes puissent consacrer plus de temps à leur activité purement médicale : prestation de conseil, juste prescription, interprétation... qui améliore le service médical rendu et sont source d'économie pour les établissements.

Dans cette crise, nous n'avons pas pu mettre en place de la PCR en temps réel faute de moyens (locaux, personnel). Ceci est très frustrant. Comment éviter que cela se reproduise ? Nous avons pu acheter un automate FilmArray sur lequel nous ne pouvons pas encore faire de RT-PCR SARS-CoV2. Heureusement cet automate nous est utile par ailleurs. Mais cette crise a révélé nos manques de moyens. Jusqu'à cette crise, il était impensable d'acquérir une telle machine faute de finances suffisantes. Mais dans ce contexte cela a été finalement possible ! Nous avons retrouvé le sens de l'intérêt du patient avant l'intérêt économique.

Nous voyons aussi les difficultés de faire bouger nos directions pour développer notre activité. Actuellement, nous ne sommes pas en mesure de faire des prélèvements naso-pharyngés au laboratoire ou dans un système de drive... faute de locaux et, je pense, de volonté de notre établissement !

Plus généralement, je pense qu'il faut être vigilant et éviter que les « ristournes » réapparaissent. Ce serait le risque que le privé donne l'illusion aux hôpitaux de faire leur biologie à moindre coût.

Plus globalement, je pense qu'il est très important de défendre l'idée que les établissements de santé (laboratoires, cliniques...) doivent tous être **à but non lucratif**. Ceci éviterait que notre système de santé, basé sur le principe de solidarité nationale, finance des groupements financiers. Les bénéfices seraient alors réinvestis dans l'amélioration des prises en charges, des conditions de travail, l'innovation, le développement et la recherche.

Bonne journée à tous.

CH Occitanie

Bonjour cher collègue

Je soutiens totalement votre démarche dans le sens d'une simplification financière et des audits en termes de fréquence et de contenu (règle des 100% des paramètres audités). Ces audits sont vécus comme un stress avec un surcout de travail majeur compliqué dans cette période de pénurie de biologistes. Une réorientation médicale serait effectivement souhaitable avec un versant qualité strict allégé.

Merci de nous défendre.

Confraternellement

CH Grand-Est

Bonjour,

Merci pour votre action auprès du ministère, des parlementaires, de la FHF et des autres syndicats de biologistes hospitaliers pour obtenir dès maintenant une modification radicale des modalités de l'accréditation.

Les modalités d'accréditation doivent être revues.

A vos propositions et aux dates de report d'accréditation et aux modalités, il y a sur-qualité à pointer

- dans la constitution des dossiers de validation de méthode,
- l'obligation à des EEQ en biochimie immunologie alors que les contrôles internes sont externalisés,
- le calcul des incertitudes de mesure annuel,
- les exigences de la métrologie au laboratoire et pour les transports,
- les critères de maintien d'habilitation,
- l'évaluation sur la revue de processus (c'est un outil utile pour le Labo mais à ne pas évaluer...)

Oui, A défaut d'une véritable révolution en la matière, appeler les auditeurs hospitaliers à ne plus réaliser d'audit et les laboratoires hospitaliers à ne plus répondre aux sollicitations du Cofrac. Quitte à demander à revenir dans la certification HAS comme tous les autres services hospitaliers.

Bien cordialement,

CH Ile de France

Bonjour

Je me permets de t'envoyer une synthèse de réflexions personnelles et de ma perception du système de management de la qualité qui te servira peut-être dans tes futures négociations... Je me permets de mettre en copie certains de mes collègues avec qui j'ai pu déjà échanger et qui corrigeront ou compléteront au besoin

Merci encore de nous représenter pour mener ce combat très difficile dont nous ne pouvons sortir que bénéficiaires

Bien cordialement

CH Auvergne-Rhône-Alpes

Bonjour à tous,

Afin d'enrichir le débat, je vous joins les réclamations que nous avons adressées au cofrac en 2017 et 2019.

Je vous invite à vous plaindre si les audits ne se passent pas comme vous le souhaitez et à relayer ces plaintes à vos syndicats pour que ceux-ci aient les armes nécessaires pour mener la bataille.

Merci, nous sommes sur la bonne voie

CH Auvergne-Rhône-Alpes

Bonjour

En total accord avec vos propositions et actions : si vous diffusez une pétition, je la signerai volontiers.

Amitiés

CH Occitanie

Bonjour

Pour avoir vécu l'expérience d'auditeur Cofrac je suis complètement d'accord avec le fait que l'accréditation est « *peu médicale, normative à l'excès, voire souvent punitive, dont les coûts humain et financier sont déraisonnables* ». J'ajoute qu'elle peut même s'avérer dangereuse ou *a minima contre-productive*, tant l'obnubilation de la traçabilité pour tout et n'importe quoi peut faire perdre le sens des priorités. Trop de temps est perdu à vouloir que tout soit « au carré ». Il en résulte des techniciens à bout de souffle, une prestation de conseil parfois insuffisante faute de temps pour se poser sur un dossier, voire des erreurs. Ajouté à cela les restrictions budgétaires de la direction du CH, très concrètement le non-remplacement des arrêts maladie prolongés, on arrive à des situations intenable avec des glissements de tâches pour maintenir bon an mal an une activité qui ne pénalise pas les services de soins. A vouloir aller toujours plus vite pour rattraper un temps perdu à réaliser des tâches bien futiles, il y a forcément un prix à payer. Même chose pour la mise à jour des connaissances via la littérature spécialisée qui est devenue quasi impossible sauf à le faire en dehors des heures de travail. C'est en tout cela que je dis que l'accréditation est contreproductive sur le plan médical.

En outre je serais curieux de connaître la position du Cofrac par rapport à l'attitude de certains LBM durant l'épidémie à SARS-Cov2. Je ne parle même pas des labos vétérinaires (...) mais de LBM accrédités qui se sont mis à faire du diagnostic moléculaire alors qu'ils n'avaient pas encore ouvert la ligne de portée... En qq jours des laboratoires ont acquis une compétence à faire une biologie spécialisée qu'ils n'avaient encore jamais pratiquée... Et que dire de ceux qui ont proposé du dépistage sérologique tous azimuts (payé cash par des patients anxieux) en dépit des recommandations des Sociétés Savantes qui ont multiplié les mises en garde sur l'absence d'évaluation desdits tests ?.. Que dirait le Cofrac à propos de l'exercice d'une telle biologie ?..

Sinon je suis d'accord avec ce que vous proposez en action.

Merci pour votre combat qui est une lueur d'espoir.

Cordialement,

(ex auditeur Cofrac).

CH Nouvelle Aquitaine

Bonjour,

Je suis tout à fait d'accord avec les points que vous évoquez dans votre mail. La période de crise que nous avons vécu a bien mis en évidence les limites d'une accréditation poussive ☒ Certains hôpitaux se sont demandés s'il pouvait développer une paillasse de biologie moléculaire en urgence alors que la ligne d'accréditation n'était pas ouverte... Des laboratoires privés 100% accrédités l'ont ouvert de leur côté sans se poser de questions (alors que si on s'en tient à la norme, cela n'aurait pas du être possible).

On voit bien ici les limites de l'accréditation et ses effets pervers, en bloquant toute créativité/ingéniosité dont les biologistes sont capables pour s'adapter à une situation inédite et grave.

J'espère qu'il ne faudra pas aller jusqu'au conflit avec le COFRAC pour obtenir gain de causes auprès de nos instances ministérielles, en tout cas je suis avec vous à 100% et j'approuve totalement votre action.

Bon courage,
Amicalement,

CH Nouvelle Aquitaine

Après dix ans de marche forcée vers l'accréditation, le constat est amer.

Le gain qualitatif est faible (voire inexistant dans certains secteurs) pour un investissement humain et financier considérable. La vision normative du Cofrac est régressive et inadapté à nos pratiques.

Nous soutenons donc totalement la démarche du snbh.

CHI PACA

Bonjour à vous,

Le report de la date butoir pour l'accréditation à 100% des examens de Biologie Médicale est une bonne et logique nouvelle.

Par le biais de ce mail vous recevez tout mon soutien concernant la modification des modalités d'accréditation. Nous sommes bien sur engagés sur la réalisation d'actes de qualité, vérifiés et maîtrisés mais nous le sommes tout autant pour ajouter une plus-value médicale, si tant est que cela soit possible.

La démarche d'accréditation actuelle est trop chronophage, normative à l'excès comme vous le soulignez, dépasse parfois (souvent?) les compétences de Biologistes et constitue un frein à l'attractivité de notre profession.

Je suis d'accord pour une norme de qualité comme étant garante de sécurité pour nos patients, mais je déplore qu'elle soit trop souvent un levier de regroupement de laboratoires et de prestations de services.

En espérant être écoutés
Bien confraternellement,

CHIC Occitanie

Bonjour,

Je soutiens totalement votre démarche de refonte des modalités et calendrier d'accréditation des labos.

Nous n'avons que trop subi en silence jusqu'à présent ! N'oublions jamais que SANS NOUS, cette accréditation nécessaire ne peut se faire. REPRENONS LE POUVOIR !

Et quel symbolique de le faire un 18 JUIN...

Bien à vous,

GCS Pays de la Loire

Cher collègue,

Je me permets ce mail simplement pour vous faire part de mon soutien total dans vos actions engagées pour faire évoluer les modalités d'accréditation.

Biologiste et microbiologiste depuis 2 ans seulement, je découvre que l'ensemble de mes études a une utilité très limitée pour répondre aux exigences du Cofrac. On nous apprend à faire de la biologie MÉDICALE avec des connaissances, elles aussi médicales et

techniques alors que le cofrac nous parle de normes, de management de la qualité, d'approche processus, habilitations pour tout et n'importe quoi. Le biologiste serait donc un praticien qu'il faut cadrer à l'aide de normes très restrictives et un contrôle quasi permanent de ses actes, auquel cas, il fait n'importe quoi. Notre seul but est de rendre un résultat de qualité au patient, d'apporter une aide et un conseil au prescripteur, c'est en tout cas pour ces raisons que j'ai choisi cette spécialité, certainement pas pour être noyé sous des tonnes de documents parfois complètement inutiles et déconnectés de la réalité du terrain. Je suis tout à fait d'accord avec vos termes concernant le ressenti des biologistes sur les audits : normatif à l'excès, punitif, je rajouterai même que cela peut parfois être infantilisant voire même humiliant.

Personnellement, j'ai déjà eu affaire à un auditeur qui n'a fait qu'éplucher des documents « qualité » durant 2 jours sans jamais se rendre à la paillasse pour évaluer notre prise en charge des prélèvements, alors que la majeure partie de mon travail se déroule à la paillasse avec les techniciens. L'unique but serait-il de chercher une situation d'écart ? Par ailleurs, ce système où l'hôpital doit payer pour se faire auditer puis payer un supplément pour chaque écart est plus qu'incompréhensible à mes yeux.

L'épidémie de SARS-Cov2 a bien montré la capacité des biologistes à réagir dans l'urgence, mais les capacités limitées de nombre de tests ont mis en lumière un système d'accréditation si contraignant qu'un grand nombre de laboratoire n'avait pas les moyens techniques pour réaliser ces tests. Un test de biologie moléculaire en système fermé étant bien plus simple à accréditer qu'une analyse en PCR sur système ouvert avec du personnel à former, à habilitier,... etc il n'y avait pas d'autre choix que celui d'attendre le développement de tests par les grande sociétés de biologie moléculaire alors que des « primers » étaient disponibles dès le début de l'épidémie, et je passe le coût exorbitant des EEQ en biologie moléculaire.

Je vous avoue qu'en seulement 2 ans de pratique, ce système d'accréditation commence déjà à éroder mon amour du métier, j'ai parfois du mal à voir le sens de ce que je dois faire pour répondre aux exigences du cofrac, par exemple, réaliser un dossier de 15 pages avec 10 pages d'analyses de risques, former et habilitier l'ensemble du personnel, réaliser de multiples tests pour accréditer un test rapide tel qu'une antigénurie ou une recherche virale dans les selles n'a, à mes yeux pas de sens, c'est en grande partie une perte de temps. Je pensais, peut-être naïvement, qu'en étant biologiste, je ferai de la biologie mais il s'avère que, pour certains d'entre nous, ce n'est plus forcément la part prépondérante de ce métier.

En bref, la liste des incohérences sur ce système d'accréditation « à la française » serait encore longue, je suis tout à fait d'accord avec le principe d'un système de management de la qualité, de contrôles de nos analyses et de nos résultats mais il est urgent qu'il soit recentré sur notre activité quotidienne : rendre des résultats d'analyses aux médecins et patients. J'espère vraiment que vos actions feront bouger les lignes et que l'on reviendra à une accréditation raisonnable, qui a du sens aux yeux des biologistes.

Bien cordialement,

CH Normandie

Bonjour,

Je salue chaleureusement votre initiative, ainsi que votre engagement pour les générations futures de biologistes.

Cette crise nous a véritablement renseigné sur nos pratiques et éveiller nombreux biologistes car cette démarche d'accréditation a paralysé l'intelligence biologique des praticiens que la plupart de mes collègues suisses ou belges me faisaient état.

Et cette accréditation est arrivé et qui s'avère chronophage et inutilement couteuse, ainsi, les jeunes biologistes en ont assez de brasser de la paperasse et d'accomplir des tâches bureautiques lassantes et épuisantes. Je n'ai cessé de dénoncer la complexité et la lourdeur administrative et décrier le climat anxigène ; ainsi, je refuse l'attitude pernicieuse des qualitiens du Cofrac qui tendent à infantiliser les biologistes.

Je tiens à signaler que je ne suis pas anti-qualité, car je suis RAQ depuis 2007. Totalement solidaire de votre initiative pour une biologie médicale axée sur le respect du patient et l'innovation...

Mes courtoises salutations

CH Normandie

Cher président du SNBH,

Tout comme ma collègue médecin-biologiste, je me permets de te remercier et de te féliciter pour ton dynamisme et pour ton bon sens dans tes démarches actuelles.

Cordialement,

CH Auvergne Rhône-Alpes

Cher confrère

Tout d'abord merci pour toutes ces informations qui m'ont beaucoup aidé et que je n'ai pas hésité à relayer à d'autres confrères.

Je retrouve le rôle du syndicat et la justification de ma cotisation.

Je pense que le COFRAC nous fait oublier de part sa vision rigide le pourquoi nous travaillons, la prise en charge du patient optimale.

Il faudrait que tous les auditeurs jouent le jeu de l'aidant au moment des évaluations et entre (un genre de réseaux qui permettrait aux laboratoires d'avancer sur les référentiels à utiliser).

Tout à fait d'accord pour dire que les couts humains et financiers sont déraisonnables et demander à revenir dans la certification HAS. Nous sommes mis à l'écart dans les préparations des certifications de nos établissements, et pourtant nous sommes un service comme un autre.

Quid du privé ?

Merci encore pour votre action

Bien confraternellement

CH Pays de la Loire

Chers collègues,

Suite au mail de notre ami P, je soutiens sans limite vos actions visant à modifier radicalement la politique actuelle d'accréditation des laboratoires, qui représente une menace pour la biologie hospitalière, y compris par un boycott des auditeurs issus du milieu hospitalier,

Bien Cordialement,

GCS Nouvelle Aquitaine

Bonjour,

J'approuve totalement l'action du SNBH concernant sa démarche sur l'accréditation COFRAC.

Les évènements récents ont démontré le manque d'adaptation possible par les laboratoires, induit par une accréditation bien trop restrictive et contraignante et allant bien souvent contre la logique médicale.

Merci pour votre investissement,
Bien Cordialement,
CH Nouvelle Aquitaine

Bonjour

Je suis totalement en accord avec votre action et pense que l'accréditation telle qu'elle l'est n'a pas sa place dans un laboratoire hospitalier.

Merci pour votre soutien et votre dévouement

Courage

Bien cordialement

CH Nouvelle Aquitaine

Bonjour,

Tout d'abord merci pour votre engagement auprès de notre profession.

Je soutiens vos arguments en faveur d'un allègement des modalités d'accréditation, qui éloignent notre métier du véritable intérêt de la biologie médicale.

Cordialement,

MCU-PH

CHU Nouvelle Aquitaine

Bonjour,

Je suis biologiste hospitalier et j'approuve les démarches du SNBH décrites dans le mail ci-dessous, à savoir :

« Sachez par ailleurs que nous agissons autant que possible auprès du ministère, des parlementaires, de la FHF et des autres syndicats de biologistes hospitaliers pour obtenir dès maintenant une modification radicale des modalités de l'accréditation telles que les fait appliquer le Cofrac. **L'accréditation est vécue par beaucoup d'entre nous comme étant trop peu médicale, normative à l'excès, voire souvent punitive, dont les coûts humain et financier sont déraisonnables.**

A défaut d'une véritable révolution en la matière nous serions prêts à appeler les auditeurs hospitaliers à ne plus réaliser d'audit et les laboratoires hospitaliers à ne plus répondre aux sollicitations du Cofrac. Quitte à demander à revenir dans la certification HAS comme tous les autres services hospitaliers. »

L'épisode de mars-avril 2020 où les capacités pour tester SARS CoV2 par PCR étaient en France totalement insuffisantes est la preuve ultime de la non efficacité, voire de la dangerosité, de l'accréditation COFRAC des laboratoires français. Un nombre important de laboratoires avait renoncé à tout système ouvert de PCR à cause des exigences COFRAC.

Bien cordialement,

CH Hauts de France

Bonjour, merci.

Ravie que cette accréditation soit repoussée et j'adhère complètement à ce qu'elle soit annulée et que les labos soient contrôlés comme les autres services ..pourquoi la biologie devrait être soumise à de telles pressions alors que nous étions les premiers service à avoir un référentiel GBEA ...donc , tout a fait d'accord et je vous soutiens dans cette démarcheenfin , les biologistes se réveillent ..

C'est sur que cela va être difficile car ce cofrac remplit les poches de trop de gens !!!! et il y a malheureusement beaucoup d'incompétents qui nous contrôlent merci et bonne journée

CH PACA

Bonjour,

Tout à fait en accord avec votre proposition.

Cordialement,

CHU France Outre Mer

Bonjour

Le report du 100% au 30 avril 2021 est certes une avancée, mais je soutiens votre action pour obtenir une modification radicale des modalités de l'accréditation telles que les fait appliquer le Cofrac,

Merci pour vos actions

Cordialement

CH PACA

Je ne peux qu'adhérer à cette action vis-à-vis du cofrac car la situation est à la fois pesante et délétère pour notre activité mais aussi sur le plan personnel.

Il n'existe pas chez nous de "Qualiticien" dédié et nous nous trouvons à gérer la qualité au détriment de nos formations et même de notre activité de biologiste médicale.

Tout n'est pas nul et je reconnais que cela nous aide à raisonner mais tous les 9 mois, tous les 18 mois c'est un rythme insoutenable surtout que le discours n'est pas toujours identique chez les auditeurs et que nous passons notre temps à leur répondre.

Cordialement.

CH Occitanie

Bonjour,

Belle initiative, j'adhère aux suggestions.

Cordialement.

CH Ile de France

Merci pour ces bonnes nouvelles.

Il me semble effectivement que nous ressentons tous une perte de sens de notre rôle de biologistes, cantonnés à des rôles de vérificateurs sans fin.

Traçabilité, tampon, visa, etc...

Où est la biologie là-dedans ?

Paradoxalement durant la crise sanitaire durant laquelle nous avons laissé de côté toute la paperasserie pour être aux côtés des cliniciens j'ai vraiment eu l'impression d'être utile et je rentrais le soir chez moi fière du travail réalisé, avec le sentiment d'avoir servi une grande cause et de me sentir grandie.

Avec le retour à la normale et l'avalanche des paperasses en tous genres (effet boomerang!) nous revenons à une sorte de non-sens! Des heures passées au laboratoire pour quelques vraies minutes de collaboration clinicobiologique, le reste du temps étant passé à des tâches peu valorisantes.

Ne pourrait-on pas considérer que les laboratoires qui ont déjà accrédité 90% ou plus de leurs examens ont prouvé leur implication dans la démarche et que le « 100% d'examens accrédités » que ce soit en 2020, en 2021 ou en 2022... est une ineptie ?

Bien cordialement,
CH Auvergne Rhône-Alpes

Je soutiens totalement votre action, réapprenons à faire de la biologie pour les patients.
Bien cordialement
CH Pays de la Loire

Bonjour,

Merci pour votre message.

Les excès de l'accréditation discréditent les avancées positives qu'elles ont pu apporter.

En biologie hospitalière bien avant les obligations normatives nous utilisons déjà les CIQ et EEQ dans des indications critiques et pas excessives.

La gestion documentaire indispensable entraîne désormais des déresponsabilisations du personnel.

Les dossiers de VVM permettent une gestion des risque indispensable, bien qu'étant surtout un excès de traçabilité. Elles imposent par ex. de refaire des répétabilités sont incroyables en terme de cout et d'intérêt...

Que penser alors de la multiplication des calculs d'indicateurs qualité ou des autres excès de traçabilité.....

En période COVID nous avons du nous adapter à la demi journée tous les jours pendant 3 mois, avec les moyens du bord, en urgence, sans moyen, sans aide.....et nous avons réussi à travailler sans rupture du soin, sans allonger à outrance les délais de rendu, sans portée A, avec contrôles OK, sans rupture de la confidentialité.....au bénéfice des patients.

Nous n'avons donc pas besoin d'être autant audités, attendus au moindre détour pour un défaut de traçabilité... pour des 20 000 à 40 000 euros à l'année (cout audit) qui nous permettrait de changer des centrifugeuses ou des enceintes thermiques ou des automates que nous pleurons pour avoir...et qui sont critiques et indispensables au quotidien pour une biologie de qualité au service du patient...sans parler des autres cout indirects....

Je soutiens donc votre démarche.

Cordialement

C.H. Pays de la Loire

Bonjour,

Ci-joint un mail que je te relaie.

En ce qui me concerne, j'approuve tout à fait votre action et essaie fermement de retenir mes 2 collègues auditeurs à ne plus répondre aux sollicitations du COFRAC.

Amitiés

CHD Pays de la Loire

Bonjour

Merci pour votre communiqué

Ce message nous donne beaucoup d'espoir

Nous souhaitons en effet ne plus subir des audits de qualitiens bornés qui nous jugent uniquement sur des points limites de la norme car ils ne trouvent plus beaucoup de matière en écart nécessitant vraiment un plan d'amélioration utile à la qualite des rendus de résultats au patient

J'espère que nos jeunes auditeurs ne vont pas faire carrière dans ce domaine mais on voit déjà une certaine lassitude chez certains d'entre eux

Il vaudrait mieux aider ces générations nouvelles pour un métier de biologiste passionnant et revalorisé

Merci de virer cette qualité inefficace et désespérante

Cordialement

CH Pays de la Loire

Je vous écris ce courriel pour vous soutenir dans la demande de modification radicale des modalités de l'accréditation telles que les fait appliquer le COFRAC.

L'accréditation telle qu'elle est conçue actuellement démedicalise complètement la biologie médicale : cela crée des tensions dans les services de biologie, des tensions entre les praticiens qui finalement ne discutent plus de la médecine de laboratoire qui doit apporter une valeur ajoutée à la clinique mais seulement de l'accréditation.

Au sein de notre service, par exemple, une collègue ne se formait plus en biologie *au titre de la FMC faute de temps* mais elle disait ne faire que « de la qualité » mais résultats des courses, elle ne faisait pas de la biologie *de qualité*. Sérieusement, il a été rattrapé pleins d'erreurs d'interprétation qui sont dues certainement à une inexpérience et à un manque de formation perpétuelle. Ceci est donc très problématique alors je me demande si c'est comme cela ailleurs... Ici, les cliniciens nous disent même en plaisantant (*sous-entendu*) : « *de toute façon, vous, les biologistes, vous êtes des sous-praticiens. Tout est automatisé maintenant et du coup, vous faites quoi, vous servez à quoi ?* ». Honnêtement, le management du système qualité va *tuer* la profession de biologiste médical. La qualité du COFRAC *isole* en quelque sorte le biologiste médical qui au contraire devrait *s'ouvrir plus* aux cliniciens prescripteurs pour être accepté dans la chaîne de soins aux patients comme tout professionnel de santé

CH Hauts de France

Bonjour,

100 % d'accord avec vous : L'accréditation est vécue par nous au laboratoire du Centre Hospitalier de... comme étant effectivement :

- **trop peu médicale**, loin de la réalité du terrain : exemple écart relatif à l'absence de documentation concernant le calcul des arrondis !!!

- **normative à l'excès** : cela tue la vraie qualité sur le terrain puisque nous passons notre temps à écrire des procédures souvent inutiles au détriment du dialogue entre cliniciens, lectures de bibliographie.....

- **voire souvent punitive** : pratiquement tous nos audits se sont mal passés avec beaucoup trop de jugements de valeurs de la part d'un grand nombre d'auditeurs, ainsi que des remises en cause concernant l'organisation du laboratoire, les pratiques professionnelles et même les professionnels eux-mêmes et l'efficacité du SMQ ; des auditeurs émettant des avis péremptoires avec suffisance et imperméables à tout échange

Exemple : Un auditeur : « votre protocole (pré analytiques hémocultures) est un peu léger, montrez-moi le référentiel » puis après avoir pris connaissance du référentiel : « vous avez de la chance que cela soit conforme au référentiel »

Ou encore Exigence d'un auditeur que je lui imprime un mail pour apporter la preuve que j'avais bien fait une demande auprès de l'administration

Il a été rare jusqu'alors que les évaluateurs fassent preuve d'une bienveillante neutralité !

L'absence de grille d'évaluation commune pour toutes les structures et tous les auditeurs est dérangeante aussi car nous avons le sentiment que « c'est un peu à la tête de client » il n'y a pas d'homogénéité exemple une fois la métrologie est un point fort et pour l'audit suivant 3 écarts dont un critique ; on nous rétorque alors que cela n'a pas été vu sous le même focus

-dont les couts humains (burn-out des biologistes à chaque sortie d'audits) **et financier sont déraisonnables** : nous empêchant d'investir dans des équipements utiles en ces périodes de PRE

Bref les visites du COFRAC sont toujours de terribles épreuves et au regard de la pandémie actuelle on se pose la question de l'utilité de toute cette démarche car finalement on a laissé les laboratoires rendre des résultats de SARS CoV2 avec une absence d'habilitation des personnels, une absence de vérification de méthodes, l'absence d'évaluation externe de la qualité et même parfois avec un réactif non agréé CNR, on a aussi demandé à certains de sous-traiter des analyses à des laboratoires vétérinaires et puis on va autoriser la réalisation de TROD en pharmacie alors que dans le même temps pour nous il faut déployer des tas de preuves pour attester de la bonne réalisation de tests rapides !!!!

C'est incohérent, ubuesque et kafkaïen !!!

Merci d'avance pour toutes vos actions de défense de la biologie hospitalière

CH Hauts de France

Bonjour

Nous avons eu le plaisir d'avoir réalisé le DU qualité il y a déjà 10 ans !

Bien évidemment je ne peux qu'approuver la démarche que vous entreprenez : nous vivons toujours avec angoisse les « audits » cofrac qui à mon sens se transforment pour la plupart en inspection cofrac. On en ressort toujours épuisé, découragé à la limite de tout laisser tomber. Les dépenses induites sont énormes et préjudiciables au bon fonctionnement de nos laboratoires.

De plus les auditeurs interprètent chacun la norme, sans directive commune claire : à chaque audit il faut défaire qui a été décrété par le précédent auditeur : c'est infernal !

Une intégration dans la certification HAS me paraît une très bonne perspective !

Merci pour tout ce travail effectué auprès des instances !

Cordialement

CH Hauts de France

Je suis convaincue que la qualité a été une vraie valeur ajoutée pour améliorer l'organisation de nos activités et pour accroître et suivre la compétence de notre personnel.

Néanmoins, elle ne nous a rien apporté en ce qui concerne le cœur de notre métier. Le suivi des performances analytiques (répétabilité, reproductibilité, comparaison..), l'évaluation de nos techniques (CQI, EEQ) sont les pratiques habituelles de notre métier et de nos laboratoires. Bien au contraire même, elle l'a surtout complexifié par une formalisation exagérée et chronophage qui nous détourne totalement de notre objectif primordial **la prise en charge des patients** vers celui **de préparation et gestion de l'audit cofrac** sur lequel se focalisent tous nos efforts afin d'éviter la punition. Aucune autre profession médicale ne subit ce degré d'exigence et de contraintes.

Je pense que dans un souci de défense de notre profession et pour faire face aux diverses menaces, nous avons accepté il y a plus de 10 ans l'inacceptable pour nous. Pour autant, cela ne nous a pas protégé de la financiarisation à outrance, ni de la baisse de la

valorisation de nos actes mais fait actuellement fuir les vocations en raison de toutes ces contraintes et de l'impossibilité d'avoir le choix du mode d'exercice (salarié ou libéral) comme c'est le cas pour la majorité des spécialités médicales.

De nombreux postes de biologistes restent vacants dans les hôpitaux généraux, en particulier en province, car nos jeunes confrères et consœurs s'orientent vers le privé car plus rémunérateur ou vers les CHU car plus valorisant.

CH Ile de France

Bonjour,

Je suis tout à fait d'accord avec le ressenti des biologistes concernant les visites du COFRAC et approuve une modification des modalités d'accréditation vers une vision plus clinique de notre métier.

Bien cordialement

CH Ile de France

Bonjour, merci pour ce courrier de syndicaliste pur et dur.

'L'accréditation est vécue par beaucoup d'entre nous comme étant trop peu médicale, normative à l'excès, voire souvent punitive, dont les couts humain et financier sont déraisonnables.

A défaut d'une véritable révolution en la matière nous serions prêts à appeler les auditeurs hospitaliers à ne plus réaliser d'audit et les laboratoires hospitaliers à ne plus répondre aux sollicitations du Cofrac. Quitte à demander à revenir dans la certification HAS comme tous les autres services hospitaliers.'

Je me suis déjà exprimé, cette position est loin de faire l'unanimité. Certainement il y a des évolutions des aménagements à proposer au COFRAC. Mais la qualité des laboratoires n'en serait jamais à ce niveau sans le COFRAC et les normes associées. on est évalué par nos pairs biologistes, tous les biologistes ne se valent pas, certes, OK. Mais la crise du COVID est quand même révélatrice, les laboratoires n'ont pas attendu le feu vert des CNR et de l'ARS pour se lancer dans des dépistages sérologiques. Si ce n'est pas du mercantilisme c'est quoi ? de la qualité ? l'HAS, l'ARS vous êtes sérieux ? Avec quels moyens ?

Appel à la grève des évaluateurs, mais l'évaluateur est là pour accompagner le laboratoire dans sa démarche qualité. Si la qualité est là l'évaluateur ne peut que s'en réjouir et je vous garantis que c'est souvent le cas.

Bien cordialement

CH Bourgogne Franche Comté

Bonjour,

Ce mail en réponse du tien de ce jour, pour confirmer que j'approuve les actions actuelles du SNBH en faveur de la biologie médicale hospitalière.

Bon courage à vous tous, et merci

CH Bourgogne Franche Comté

Bonjour,

Entièrement d'accord avec votre mail.

Accréditation «administrative et bureaucratique» à l'excès, poussant même souvent à l'absurde, contre-productive dans bien des cas !!!

Cordialement

CH Nouvelle Aquitaine

Bonjour.

Je soutiens votre action que je trouve juste et pragmatique.

Encore merci pour tout ce que vous faites et pour les résultats que vous obtenez.

Bien confraternellement,

CH Nouvelle Aquitaine

J'approuve à 200% vos actions

Amicalement

CH Nouvelle Aquitaine

Bonjour.

Vous avez mon soutien.

Bien cordialement,

GHT Nouvelle Aquitaine

Veillez trouver mon soutien complet dans les informations transmises, sur les conditions d'accréditation des laboratoires. Les arguments exposés sont exactement tous ceux que je partage avec vous.

Cordialement,

GCS Nouvelle Aquitaine

J'approuve votre action

Bien cordialement

CHU Nouvelle Aquitaine

Je suis d'accord avec l'action du SNBH.

Bien cordialement

CH Ile de France

Cher Collègue.

Merci infiniment pour votre action de raisonnement du Cofrac.

Bien Cordialement,

CHU Grand Est

Bonjour.

Je soutiens évidemment votre démarche pour modifier radicalement les exigences normatives COFRAC. La crise actuelle nous a montré à quel point le COFRAC nous avait handicapés dans notre capacité d'équipement notamment pour faire des tests PCR...

Cordialement

CH Pays de la Loire

Depuis la création du Cofrac, jamais la biologie ne s'est portée aussi mal. La qualité ne cesse de baisser aux profits de pseudo-organismes de certification. Depuis Evin et son acolyte Cahuzac (PH à Bonifacio) la volonté de détruire les laboratoires privés est manifeste : Baisse de Nomenclature, RMO, Audits menés par des biologistes haineux vis à vis de leur pairs, coût de la métrologie et autres fadaïses, etc
Est ce bien normal que ce soient les derniers de l'internat de médecine qu'on recrute en Biologie !!!.

La financiarisation à outrance des laboratoires va à l'encontre de la qualité, du moins chers+++on s'en fout de la qualité.

On ne peut investir dans de nouvelles techniques ni de nouveaux matériels. On multiplie les agréments ou autorisations pour justifier la flopée de paperassiers qui hantent l'administration.

Bien à vous

CH Hauts de France

Bonjour,

Je vous assure de mon total soutien dans cette démarche de résistance à cette idiotie d'accréditation et cet incontestable "abus de pouvoir". Tout ceci, associé à cette loi HPST et mise en place de la T2A généralisée, m'a complètement dégoûté de ce métier que je pratique depuis 30 ans. La biologie n'a plus de "médical" que le nom, et c'est bien dommage car c'était un travail intéressant.

Bon courage au SNBH

Je vous soutiens complètement !

Cordialement,

CH Nouvelle Aquitaine

Tout à fait d'accord

Coûts humains et financiers de l'accréditation sont totalement disproportionnés au regard du bénéfice !

CH Nouvelle Aquitaine

Bonjour,

Bien que non membre du SNBH, je me permets de vous donner mon avis sur le mél reçu à l'occasion du report de l'échéance de fin 2020 à avril 2021.

Mon avis intègre mon expérience de biologiste, hospitalier et évaluateur technique pour le cofrac.

Plusieurs points d'accord :

- l'échéance des 100% reste intenable, y compris pour 2021.

- l'échéance des 100% est certainement une utopie (sous la forme actuelle) pour ce qui est des examens rares. L'abandon de ces examens serait une stupidité (mais un objectif non dit est peut-être de les réserver aux très grosses structures privées ou publiques).

- certains évaluateurs qualitatifs ont un comportement punitif inacceptable, d'autant qu'il est en contradiction avec les conseils d'adaptation donnés aux évaluateurs par le cofrac.

Les causes me semblent cependant multiples. Certains labos n'entrent pas dans la démarche d'accréditation et sont clairement en retard (ne pas supporter le rythme annuel des évaluations, refuser audits, gestion documentaire efficace,... en 2020 me semble effectivement un retard). N'entrant pas dans la démarche, ces labos ne comprennent pas et ne savent pas refuser ou discuter suffisamment les "écarts" relevés. Certains évaluateurs qualitatifs font trop d'évaluations et deviennent incapables de s'adapter aux réalités (le cofrac devrait limiter ce rythme à un maximum d'une évaluation mensuelle). Certains évaluateurs ont effectivement un comportement punitif, alors que d'autres savent s'adapter de façon cohérente avec la réalité du labo et d'autres encore sont laxistes. Pour que les comportements extrêmes cessent (nous n'avons affaire qu'à des personnes), il faut transmettre systématiquement des commentaires au

cofrac, ce que ne font pas les labos qui refusent en bloc la démarche. Et il faut augmenter le nombre d'évaluateurs.

- le côté "non médical" que nous observons ne peut être reproché qu'à des confrères, avec les mêmes remarques sur l'évaluation des évaluateurs que seuls les labos évalués peuvent faire.

- et il y a bien sûr les non-dits d'une guerre microcholine à trente-six bandes : privés - gros privés - public - gros public - industriels - ARS - HAS - cofrac - ...

Un point de désaccord fondamental : à mon sens, il est fondamentalement dangereux de proposer de revenir à une certification HAS.

Plusieurs raisons qui me semblent évidentes pour cela :

- la certification HAS tend et tendra de plus en plus à se rapprocher des techniques de l'accréditation pour ce qui est du management de la qualité (donc on reporterait de quelques mois les aspects "punitifs" que commencent à subir les services de soins)

- les évaluateurs (qualiticiens comme techniques) auront les mêmes défauts - ce seraient d'ailleurs vraisemblablement les mêmes personnes

- au lieu de décentraliser et d'introduire des critères techniques et professionnels dans les choix hospitaliers, on redonnerait tout le pouvoir aux directions administratives, qui ne manqueront pas d'imposer des qualiticiens totalement extérieurs à la biologie pour piloter les laboratoires : ce qui est aujourd'hui une exception à l'hôpital (la possibilité qu'ont les biologistes d'argumenter avec un appui extérieur objectif) disparaîtrait. Un peu comme le PMSI qui nous a été vendu comme un magnifique outil d'épidémiologie, mais qui est avant tout un outil de pilotage comptable.

Je me trompe peut-être complètement, mais l'accréditation (que les grosses structures privées dont des multinationales veulent absolument préserver) sera avancée par ces structures et peut-être utilisée par les administrations pour justifier, par des exigences de "sécurité", le transfert des activités de nos laboratoires vers ces structures privées.

Globalement, le système actuel d'accréditation nous est plutôt favorable, malgré des défauts évidents que nous devrions travailler activement à corriger en nous y impliquant pleinement.

CH Grand Est

J'approuve à 100% (et plus !) la démarche du syndicat sur une simplification de l'accréditation qui conduit actuellement à une perte de sens de notre métier avec les coûts financiers et humains que tu évoques. Dans les coûts humains il faut comprendre d'une part la consommation excessive et pas toujours pertinente de ressources rares avec la question sous-jacente de notre plus value réelle dans la réalisation de certaines tâches, d'autre part et surtout le coût humain pour les biologistes dont beaucoup sont en souffrance c'est un "retour de terrain" que je te fais et dont le syndicat est bien conscient.

Au delà du Cofrac je viens t'interroger pour savoir comment le syndicat réfléchit à la vision de notre métier pour les années à venir ? Au delà des contraintes et difficultés que nous subissons et qui nous dessinent un avenir plutôt sombre, il me semble qu'il y a une réflexion à poursuivre pour prendre la main sur notre avenir. En effet dans "Biologie Médicale" il y a "Médical" et je pense que nous ne réfléchissons pas suffisamment à comment "remédicaliser la biologie". J'appuie cette réflexion sur ce que j'observe autour de nous avec d'autres métiers qui ont su évoluer, je pense notamment aux sages femmes qui ont obtenu des avancées dans leur possibilité de prescrire, aux infirmier(e)s qui développent les pratiques avancées.... Autrement dit et de manière un peu provocatrice comment faire sortir les biologistes de leur laboratoire et de leurs

"automates" pour leur donner une place d'acteur auprès des patients et de leurs collègues cliniciens? Il y a sûrement des choses à faire sur ce point et je reste à ta disposition pour en reparler si tu le souhaites.

CH Pays de la Loire

Bonjour cher confrère,

Adhérente au SNBH, je réponds à votre mail sur l'action que vous menez concernant la procédure d'accréditation.

Je suis tout à fait en accord avec cette démarche.

Pour info annexe, j'ai démissionné il y a une dizaine de jours de ma mission de Responsable Qualité de mon UF (avec parmi plusieurs raisons cette sensation grandissante d'absurdité). C'est pour dire...

Cordialement

CHRU Bretagne

Madame, Monsieur,

Je suis jeune biologiste exerçant au CH de... et je me permets de vous écrire pour vous signifier mon soutien et mon approbation totale quant à la révision des modalités d'accréditation par le COFRAC que vous proposez.

Je sens déjà le poids de l'accréditation alors que je viens seulement de commencer. Je n'ai pas choisi de faire ce métier pour me perdre dans des détails de surqualité, mais bien parce que je suis passionné par la biologie médicale.

Bien confraternellement,

CH Hauts de France

Bonjour,

J'approuve votre travail et merci beaucoup !

Cordialement

CH Auvergne Rhône-Alpes

Bonjour,

Bien entendu j'approuve pleinement vos actions. Les audits COFRAC, sauf rares exceptions, s'apparentent plus à des contrôles fiscaux qu'à des audits initialement prévus pour améliorer la qualité de nos prestations.

Bon courage

CH Hauts de France

Billet d'humeur

Bonjour, modeste bio en fin de carrière, j'applaudis des mains et des pieds ce message de bon sens vers nos tutelles.

L'accréditation des labos a peut-être été restructurante technique mais surtout financière, éminemment coûteuse au demeurant, dont les dégâts humains sur une profession sont considérables, la faisant de facto quasi disparaître dans son exercice.

C'était peut-être somme toute le but ? Souvenons-nous des mises en garde de certains de nos aînés au début de ce processus il y a une bonne quinzaine d'années.

Place aux jeunes et à l'invention ! Bonne continuation

CH PACA

Bonjour.

En réponse à votre courrier relatif à l'accréditation, je partage votre avis et souhaite que nous retrouvions des conditions d'exercice moins infantilisantes que celles imposées actuellement.

Confraternellement

CH Auvergne Rhône-Alpes

Bonjour.

Bravo pour toutes ces actions.

Tout à fait d'accord avec ces propositions. Il serait temps que l'on puisse se consacrer entièrement à la biologie et être évalués par des biologistes et/ou des professionnels de santé.

Merci. Confraternelles amitiés

CH Grand Est

Bonjour.

Bravo pour cette motivation du SNBH qui paraît assez nouvelle car pendant de longues années j'ai eu l'impression que le SNBH appliquait sans broncher les exigences gouvernementales ; or là je vois de véritables propositions auxquelles j'adhère totalement !

J'ai vraiment l'impression d'avoir un syndicat qui me représente.

Bon courage et tenez bon !

Bien cordialement

CH Auvergne Rhône-Alpes

Bonjour

La période COVID nous a ramené à la réalité de notre métier et de notre fonction. L'accréditation COFRAC ISO 15189 part sur un constat erroné : la pratique de la biologie en France est fiable, homogène et de Qualité. Cette Qualité vraie est garantie par la formation homogène des biologistes.

Si le chapitre 4 de la norme propose des solutions techniques (que nous appliquions tous plus ou moins) intéressantes, le chapitre 5 concernant le management par la Qualité, ne doit pas nous être imposé. Nous savons tous que l'accréditation a surtout été le prétexte au regroupement des laboratoires privés. Le contexte hospitalier est différent et au-delà de l'inutilité de la démarche, nous n'avons pas les moyens de mettre en œuvre les exigences de cette norme.

Je soutiens donc totalement les actions du SNBH visant à revoir totalement les modalités de l'accréditation des laboratoires publics. Le terme de Révolution est tout à fait adapté. Il faut revenir à nos fondamentaux. La proposition de faire sortir les laboratoires hospitaliers de l'accréditation 15189 par le CODRAC, pour intégrer la certification HAS des hôpitaux (avec dans ce cas, un chapitre spécifique au laboratoire hospitalier) me paraît tout à fait cohérente. Notre quotidien est plus proche de celui des services médico-techniques des hôpitaux et même des services de soins, que des préoccupations des entreprises « tentaculaires » pour certaines, de biologie médicale.

Bref, je vous soutiens totalement dans cette démarche et suis prêt à envisager une « grève » vis-à-vis du COFRAC ou tout moyen pour nous faire entendre.

CH Pays de la Loire

Bonjour

Ce mail pour vous donner tout mon soutien à votre démarche concernant les modalités d'accréditation, modalités que j'ai toujours combattu car contraires au simple bon sens, avec de nombreux effets perverses.

Personnellement, j'ai décidé de ne continuer à faire que ce qui me semble vraiment être de la qualité au bénéfice du patient et du médecin, et non de la traçabilité purement normative sans aucun intérêt. La crise du covid nous a démontré si tant est qu'il y en avait besoin, l'absurdité des exigences cofraquiennes, qui ont toutes volé en éclat dès le 1^{er} jour.

Je pense qu'il faut que l'ensemble des biologistes aillent dans le même sens et refusent de se soumettre, peut-être par peur des représailles.

En tout cas, en ce qui me concerne, il m'est de plus en plus difficile de ne pas être désagréable avec des auditeurs totalement détachés des réalités hospitalières

Cordialement

GCS Pays de la Loire

Cher Président.

Sache que vous avez tout mon soutien dans votre action de volonté de simplification de l'accréditation COFRAC.

La crise COVID a montré combien nous pouvions simplifier les procédures pour s'adapter vite à la réalisation de PCR COVID et de sérologies au bénéfice de la prise en charge de nos patients.

Il est difficile pour tous de revenir sous les fourches caudines du COFRAC, excessif à tout point de vue et promoteur de la surqualité imbécile.

Le report de 6 mois du 100% n'est pas suffisant, on se moque vraiment de nous.

Et c'est le chef d'un laboratoire qui est proche du 100% qui témoigne. Je ne veux pas revivre le dernier audit avec un professeur cofraqual qui a foutu le bordel dans mon équipe en s'attaquant à mon RAQ qui depuis 10 ans fait un travail remarquable. Il a essayé de le coincer, ayant été son élève au COFRAC quand il se formait pour être auditeur. Il a réussi à semer le doute dans ses compétences auprès de certains collègues et cadres. Ce mécanisme pervers de toute puissance du COFRAC provoque chez moi un rejet de cette bureaucratie à la française.

Voilà en quelques mots, bien que je sois un acteur convaincu du mouvement vers la qualité, les raisons de mon soutien indéfectible à l'action du syndicat.

Bon courage à vous.

Amicalement.

GH Ile de France

J'adhère

GHT Ile de France

Bonjour.

En ce qui me concerne, je partage totalement ce positionnement.

Bon courage

CHIC Centre Val de Loire

Bonjour

Entièrement d'accord !

Amicalement,

CH Grand Est

Bonjour

Je soutiens vos actions !

Bonne soirée et MERCI

CHRU Grand Est

Bonjour cher collègue

Ce report est une excellente nouvelle et nous nous en réjouissons tous.

Entièrement d'accord pour revoir les modalités et exigences démesurées de l'accréditation mais à condition que ce soit pour tout le monde (LBM public et privé)

En effet, je ne suis pas favorable à un régime de faveur accordé aux hospitaliers qui creuserait davantage le fossé privé-public et aboutirait à une reconnaissance inégale de la biologie (une biologie accréditée et l'autre simplement certifiée ?). Ce serait également nier tout le travail qui a été fait jusque-là dans nos laboratoires hospitaliers.

Quant à la grève des auditeurs hospitaliers, je n'y crois pas beaucoup et cela laisserait le champ aux évaluateurs privés pour venir nous auditer...

Merci en tout cas au SNBH pour son action

Amicalement

CH Auvergne Rhône-Alpes

Pour ce combat et tous les autres je t'apporte mon soutien sans faille

A ton entière disposition

Bien amicalement

CH Bourgogne Franche Comté

Bonjour,

Bonjour à tout le bureau du SNBH,

Merci pour l'action du SNBH auprès du ministère.

Entièrement d'accord avec votre action bien sûr.

Cependant j'ai bien peur que pour l'appel aux auditeurs hospitaliers à ne plus réaliser d'audit, cela ne soit pas entendu car il ne faut pas oublier l'apport financier que cela représente pour certains...le sujet est donc hélas biaisé.

En tout cas le report au 30 avril est une très bonne nouvelle !

Amitiés.

CH Ile de France

Merci pour votre implication et pour tout ce qui est mis en place pour nous aider

CH France Outre Mer

Bonjour,

J'approuve le sens de votre démarche qui doit rassembler tous les syndicats de biologistes, sans exception, si nous voulons peser sur les autorités !

CH Occitanie

Je soutiens cette action ++++

cdt

CH Grand Est

Bonjour

Ok pour ...

Bien cordialement

CH Normandie

Approbation à 200% !!

Cordialement

CH Auvergne Rhône-Alpes

Bonjour.

Il est certain que l'accréditation des laboratoires a des effets délétères

D'accord pour un système qualité reconnu par nos pairs mais stop au dictat du Cofrac

Aux dernières nouvelles, en avril ils n'ont eu rien d'autre à faire que de modifier leur GenRef 11 en rendant obligatoire la mention d'accréditation sur les comptes rendus....

Pour ma part je refuse d'apposer une marque Cofrac sur les CR de résultats... peut être qu'on fermera le laboratoire pour cela avant la 2eme vague COVID19

Quand je vois la guerre que se livrent les labs privés en ce moment guerre des sérologies Covid, des tests PCR qui n'ont pas été réalisés dans les délais dont ont avait besoin je me dis que l'accréditation des laboratoires n'est pas une histoire de qualité de résultats de laboratoire mais une simple et sordide affaire financière

Que l'on sorte les labs hospitaliers de cette pétaudière

Merci d'agir dans ce sens

CH Bourgogne Franche Comté

Bonjour

Je soutiens cette action

CHU Bourgogne Franche Comté

Bonjour.

Oui, il faut revenir à l'essentiel : l'interprétabilité de nos résultats et le service rendu.

C'est-à-dire la bonne signification de ceux-ci et l'adéquation entre les demandes légitimes des prescripteurs et les solutions apportées par le laboratoire en terme de qualité et de délais.

Ancien responsable qualité (pendant 9 ans) ayant amené à l'accréditation et ayant bien vécu l'audit initial (pas d'écarts sur le SMQ) et les quelques évaluations suivantes, aussi responsable de vérification de méthodes pour les analytes sous ma responsabilité (pas d'écarts sur ceux présentés), permettez-moi de vous faire part de mon analyse.

Initialement, c'est sur ordonnance (comme légitime en situation de crise, l'étions-nous ?) que l'on a imposé l'accréditation. J'avais trouvé une vidéo ou environ 6 mois plus tôt un député posait la question au premier ministre qui répondait que cela serait uniquement volontaire comme dans les autres pays. N'y a t'il pas moyen de contester la légitimité de cet arbitraire ? En arguant qu'à l'usage si l'obligation imposée a été acceptée par la profession pour montrer sa volonté d'amélioration, c'était sans compter les arbitraires en dominos, celles des dates imposées, du pourcentage d'analyses accrédités imposés et même de la doctrine du COFRAC imposée.

Ce n'est pas seulement, vous avez totalement raison, un vécu très auditeur dépendant des évaluations de nos laboratoires (certains peuvent apparaître comme des sadiques incompetents) qui demande une révolution, mais aussi les doctrines, politiques et celles du COFRAC qui doivent être revues (déjà le monopole...)

Vous aurez compris que j'ai traité au départ cette obligation avec enthousiasme et bonne volonté, partagés par notre personnel qui y a vu une forme de management participatif par la qualité. Malheureusement, la nouvelle gouvernance hospitalière est aussi passée par là avec ses modes de fonctionnement très directifs et la capacité de monter des usines à gaz sous prétexte de contrôle (et d'économies) alors que nos collègues du privé ont pu rester pragmatiques.

Pour les laboratoires hospitaliers c'est donc double peine, vous devriez le mettre en avant.

CH Bourgogne Franche Comté

Cher Président,

Oui je soutiens votre action +++

Merci +++ à toute l'équipe du bureau du SNBH

Bien amicalement

CHU Nouvelle Aquitaine

Bonjour,

Je soutiens totalement votre action. L'accréditation telle qu'on la connaît depuis quelques années n'est plus supportable :

- audits trop rapprochés
- pas assez d'harmonisation entre les auditeurs : un point fort devient un écart d'un audit à l'autre (voire même d'un auditeur à l'autre au sein d'un même audit!)
- mise en place de procédures de plus en plus lourdes avec perte de sens : on travaille plus pour le COFRAC que pour les patients !
- certaines fois : perte de chance pour les patients avec l'obligation de sous-traiter certaines analyses qu'on pouvait tout de même rendre dans des conditions de sécurité acceptables auparavant..

Jeune interne, j'étais très motivée par la qualité et j'ai même fait un DU sur le sujet dès ma fin d'internat. Aujourd'hui, je ne me vois pas être biologiste jusqu'à 67 ans en faisant des audits quasi annuel et des astreintes de nuit et de WE.

J'envisage une reconversion professionnelle si la situation ne change pas. Je pense avoir de nombreux collègues dans mon cas.

CH Grand-Est

Bonjour,

Ci-joint un mail de D que je te relaie.

En ce qui me concerne, j'approuve tout à fait votre action et essaie fermement de retenir mes 2 collègues auditeurs à ne plus répondre aux sollicitations du COFRAC.

Amitiés

CH Pays de la Loire

Bonjour,

As-tu lu la lettre du Cofrac ?

Serait-il possible d'avoir la paix pendant la crise Covid 19 ?

Merci !

Amicalement

CH Grand Est

Bonjour,

Je soutiens complètement l'action du SNBH.

Ce projet actuel de sérologie Covid réalisable en officine montre bien la dichotomie actuelle qui d'un côté impose une biologie médicale verrouillée par une norme stricte, et de l'autre « ubérisé » cette même biologie.

C'est à croire que le but est de faire disparaître les laboratoires de biologie de routine pour les remplacer par des kits utilisables par des non professionnels de la biologie, au détriment de la qualité des résultats et au bénéfice de quelques lobbies de réactifs et automates .

Qu'on supprime alors la partie EBMD de l'accréditation !

Quant au 100% d'accréditation, encore une vision théorique de la biologie car sur le terrain des analyses vont tout simplement disparaître faute d'être accréditables en raison de leur rareté et de leur spécificité.

Je ne parle même pas du surmenage des équipes des laboratoires qui doivent réaliser leur travail de routine en temps réel et par ailleurs s'acharner à finaliser l'accréditation de 100% des analyses. C'est ingérable !

Conclusion : ce sont les patients qui en pâtiront au final.

Je finirais ma carrière tristement en observant le délitement des laboratoires français et la disparition des biologistes médicaux, car plus personne ne voudra y travailler dans ces conditions.

Merci pour votre combat,

CH Occitanie

Bonjour,

Je soutiens pleinement les engagements du SNBH: non aux TROD Covid 19 dans les officines et oui à la modification radicale des modalités d'accréditation telles qu'elles sont appliquées par le COFRAC.

Bien cordialement

CH Hauts de France

Bonjour à tous,

Je vous remercie de défendre si bien une biologie exigeante, performante et de dénoncer les dérives citées dans votre message du 03 juillet 2020 ; tant sur le sujet des TROD que celui des modalités d'accréditation actuellement appliquées par le COFRAC.

Très cordialement,

CH Auvergne Rhône-Alpes

Bonjour,

Je soutiens l'action menée par le syndicat, il est temps que les biologistes hospitaliers se réveillent et reprennent le pouvoir, stop à une accréditation trop normative, administrative.

Consacrons nous à notre cœur de métier

Cordialement

CH PACA

Bonjour à tous

Ça suffit !!! L'accréditation est une oppression, une inquisition et plus un moyen de faire avancer les choses. Le rapport coût/bénéfice est exorbitant. Que de temps perdu, de paperasse inutile, d'argent public dépensé pour satisfaire à un référentiel qualité parfois

délinant. Lorsque la situation sanitaire l'exige tout d'un coup tout cela n'a plus aucune importance : fini les règles strictes, tout le monde peut utiliser des réactifs non marqués CE, des laboratoires vétérinaires sont autorisés à effectuer des examens de biologie médicale alors qu'on nous interdit de faire des examens de biologie vétérinaires, des scientifiques sont utilisés pour effectuer des PCR sans la qualification obligatoire de technicien de laboratoire et maintenant on veut distribuer des TROD SARSCOV-2 en officine. La coupe est pleine, le ras le bol est total.

SI nous avons fait face à cette crise c'est aussi parce que les biologistes et au-delà tous les personnels des laboratoires d'analyse ont répondu présent eux aussi sans compter leur temps.

Tous les laboratoires de France sont maintenant accrédités à plus de 80%, les bonnes habitudes sont prises par tout le monde et exiger les 100% restera ubuesque pour la totalité des laboratoires hospitaliers notamment.

Amitiés à tous

CH Pays de la Loire

Bonjour

J'approuve la démarche engagée par le SNBH.

La situation d'engorgement des dossiers, l'impossibilité de pouvoir accréditer l'ensemble des analyses à l'horizon 2020 étaient prévisibles dès l'édiction de ces règles. Si je reste convaincu de l'apport que constitue à terme une démarche d'accréditation pour la sécurité, les excès de formalisme en détournent les apports à visée médicale.

Cordialement

CH Centre Val de Loire

Bonjour.

Je soutiens également cette action de simplification de la démarche d'accréditation. Arrêtons de perdre du temps à faire de la paperasse administrative inutile au fonctionnement de nos laboratoires!

La démarche a certainement apporté du bon pour nos pratiques en terme de qualité de résultats mais a aussi entraîné énormément de coûts financiers (métrologie, audits externalisés, audits COFRAC (notre dernière visite a coûté 15000 euros...), redevance Cofrac, EEQ très chers...) et de temps perdu qui nous empêchent d'investir dans du matériel et qui ne valorisent absolument pas la prise en charge des patients et nous empêchent même parfois de faire simplement notre métier dans l'intérêt du patient. On a vu avec la crise COVID qu'il était quand même intéressant de pouvoir adapter des techniques très rapidement au service du patient sans se soucier de la lourdeur COFRAC...

J'aimerais aussi avoir de nouveau le temps de faire de la biblio et de la formation continue et non remplir des formulaires, faire signer des contrats, suivre l'efficacité d'actions, signer des rapports de métrologie et remplir des tableaux, formaliser des vérifs de méthodes....

Responsable Assurance Qualité

CH Normandie

Cher président,

La survenue de la pandémie du SARS-Cov2 a montré si tant est que l'on veuille des preuves combien notre profession était mobilisable et savait s'adapter pour faire face au défi du dépistage dans un 1er temps puis de la sérologie.

Notre profession a eu le GBEA, l'avènement des contrôles de qualité, puis l'accréditation COFRAC...

Difficile de trouver un autre domaine médical autant surveillé avec pour paradoxe un décalage radical de la pratique médicale et une déconnexion complète de l'intérêt du patient et de l'utilité de la précision à 2 chiffres après la virgule pour le prescripteur d'une troponine ou BNP...

Certains diront que cela aura permis un petit toilettage, mais aujourd'hui, le pli est pris. Nous travaillons tous fort bien, comme nous l'avons démontré durant cette crise.

Il est temps au COFRAC de s'adapter à l'époque et aux évolutions.

S'il devait en être autrement on pourrait assimiler le passage du Cofrac à un racket adoubi par le législateur.

Après tout, nous avons les diplômes requis, endossons légalement la responsabilité des résultats que nous rendons et sommes contraints de payer régulièrement le Cofrac pour continuer à exercer.

Pour ma part je ne vois pas d'autre profession ciblée ainsi !

Il est temps de ne plus faire les moutons et de nous rebeller contre l'accréditation telle qu'elle est organisée.

Je suis à 100% pour que le syndicat soit moteur en ce sens, et j'espère que cela fera l'unanimité de la profession.

N'hésite pas à revenir vers moi pour un quelconque sujet.

Je te dis bon courage à toi et à ta garde rapprochée du bureau

CH Auvergne Rhône-Alpes

Merci d'œuvrer pour nous à un espacement des visites du Cofrac car le rythme est intenable !

Au CH nous approuvons votre démarche et soutiendrons vos actions (grève le 30 juin notamment avec un collègue).

Bon courage. Encore merci.

CH Auvergne Rhône-Alpes

Bonjour,

Je me joins aux témoignages déjà lus depuis la semaine dernière. Il est temps de redonner du sens à notre activité, du temps pour faire vraiment de la biologie et de communiquer avec les cliniciens autrement que par de brefs coups de fils, de redonner du sens aussi à cette accréditation à laquelle je crois, mais une accréditation raisonnée, où on ne prend pas un écart parce qu'un biologiste juste arrivé n'a pas lu des lames d'EEQ avant d'être habilité (sur d'autres critères tout aussi valables) mais après... Une accréditation où l'auditeur ne va pas se connecter au guide de prélèvements du CHU pour bien vérifier que notre réponse à l'écart est correcte et recevable...

Je suis qualifiée auditeur Cofrac mais j'ai suspendu la procédure (juniorat) en attendant de voir ce que cela va devenir.

Bien à vous tous, en ces temps agités,

CH Nouvelle Aquitaine